

Date d'émission 29-janv.-2007

Date de révision 21-avr.-2016

Numéro de révision 4

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ

Nom du produit Mothers California Gold Car Wash
Code du Produit 05600, 05602, 05604, 05632, 05664, 35600, 35632
Utilisation recommandée Soins de voiture

Adresse Fournisseur
 MOTHERS POLISHES WAXES CLEANERS
 5456 Industrial Drive
 Huntington Beach, CA 92649
 TEL: 714-891-3364
 FAX: 714-893-1827

Téléphone en cas d'urgence Chemtrec 1 800 424-9300

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Aperçu des urgences

Le produit ne contient aucune substance qui est considérée comme étant dangereuse pour la santé, à la concentration présente

Aspect doré. **État physique** Liquide. **Odeur** Fragrance

Effets potentiels sur la santé

Voies majeures d'exposition Inhalation. Contact avec la peau. Contact avec les yeux.

Toxicité aiguë

Yeux Peut provoquer une irritation légère.
Peau Un contact prolongé ou répété peut dessécher la peau et provoquer de l'irritation.
Inhalation Aucun effet connu d'après les informations fournies.
Ingestion Aucun effet connu d'après les informations fournies.

Effets chroniques Aucun effet connu d'après les informations fournies.

Conditions médicales aggravées Aucun à notre connaissance.

Danger pour l'environnement Voir la section 12 pour d'autres informations écologiques.

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Nom Chimique	No. CAS	% en poids
Sulfate sodique de lauryle	151-21-3	<10
Acide sulfonique	Proprietary	1-5

4. PREMIERS SOINS

Contact avec les yeux	Bien rincer à l'eau abondante pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin.
Contact avec la peau	Laver immédiatement au savon et à l'eau en enlevant les vêtements contaminés et les chaussures
Inhalation	Amener la victime à l'air libre.
Ingestion	Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau
Avis aux médecins	Traiter de façon symptomatique.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Indice d'inflammabilité	Ininflammable.
Point d'éclair	Indéterminé.
Moyen d'extinction approprié	Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement immédiat.

Données sur les risques d'explosion

Sensibilité à un choc mécanique Aucune.

Sensibilité à une décharge statique Aucune.

Équipement de protection et précautions pour les pompiers Comme pour tout incendie, porter un respirateur à air comprimé, MSHA/NIOSH (approuvé ou équivalent), ainsi qu'une combinaison complète de protection.

NFPA	Danger pour la santé 1	Inflammabilité 0	Instabilité 0	Dangers physico-chimiques N/A
HMIS	Danger pour la santé 1	Inflammabilité 0	Danger physique 0	Précautions individuelles S.O.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles	Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser un équipement de protection personnelle. En cas de déversement, faire preuve de prudence, car la substance peut rendre les surfaces très glissantes.
Déversements -Précautions pour la protection de l'environnement	Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger.
Méthodes de confinement	Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger.
Méthodes de nettoyage	Endiguer. Enlever avec un absorbant inerte. Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination Nettoyer soigneusement la surface contaminée. Éviter que le produit pénètre dans les égouts.

7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Manipulation	À manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Éviter le contact avec les yeux.
Entreposage	Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Ne pas congeler.

8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Directives au sujet de l'exposition Ce produit ne contient aucune matière dangereuse avec des limites d'exposition professionnelles établies par les organismes de réglementation particulières à une région.

Mesures d'ordre technique Douches
Points de lavage des yeux
Systèmes d'aération

Équipement de protection individuelle

Protection du visage/des yeux Ne nécessite pas d'équipement de protection particulier.

Protection de la peau et du corps Ne nécessite pas d'équipement de protection particulier.

Protection respiratoire Aucun équipement de protection n'est nécessaire dans des conditions d'utilisation normales. En cas de dépassement des limites d'exposition ou en cas d'irritation, une aération ou une évacuation peut s'avérer nécessaire.

Mesures d'hygiène A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect	doré.	Odeur	Fragrance.
Seuil de l'odeur	Pas d'information disponible.	État physique	Liquide.
pH	6.0	Température d'auto-inflammation	Pas d'information disponible.
Point d'éclair	Pas d'information disponible.	Point/intervalle d'ébullition	214 °C
Température de décomposition	Pas d'information disponible.	Limites d'inflammation dans l'air	Pas d'information disponible.
Point/intervalle de fusion	Pas d'information disponible.	Solubilité	Pas d'information disponible.
Densité	1.0064	Pression de vapeur	Donnée non disponible.
Taux d'évaporation	Pas d'information disponible.	Teneur (%) en COV (composés organiques volatils)	No information available
Densité gazeuse	Donnée non disponible.		
Viscosité	650 cps		

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité Stable dans les conditions recommandées de stockage.

Produits incompatibles Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.

Conditions à éviter Ne pas congeler.

Produits de décomposition dangereux Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.

Polymérisation dangereuse Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë

Informations sur le produit

Inhalation	Aucun à notre connaissance. Eviter de respirer les vapeurs ou le brouillard.
Contact avec les yeux	Le contact avec les yeux peut provoquer une irritation.
Contact avec la peau	Aucun à notre connaissance.
Ingestion	Aucun à notre connaissance.

Nom Chimique	DL50 orale	DL50 épidermique	CL50
Sulfate sodique de lauryle	= 1288 mg/kg (Rat)	= 580 mg/kg (Rabbit)	>3900 mg/m ³ (Rat) 1 h
Acide sulfonique	= 500 mg/kg (Rat)		

Toxicité chronique

Toxicité pour la reproduction	Ce produit ne contient aucun composant dangereux connu ou suspecté pour la reproduction.
Effets sur l'organe-cible	Aucun à notre connaissance.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines.

Nom Chimique	Toxicité pour les algues	Toxicité pour les poissons	Toxicité pour les microorganismes	Daphnia magna (Puce d'eau)
Sulfate sodique de lauryle	EC50 96 h: 3.59 - 15.6 mg/L static (Pseudokirchneriella subcapitata) EC50 96 h: 30 - 100 mg/L (Desmodesmus subspicatus) EC50 96 h: = 117 mg/L (Pseudokirchneriella subcapitata) EC50 72 h: = 53 mg/L (Desmodesmus subspicatus)	LC50 96 h: 10.2-22.5 mg/L semi-static (Pimephales promelas) LC50 96 h: 10.8-16.6 mg/L static (Poecilia reticulata) LC50 96 h: 13.5-18.3 mg/L semi-static (Poecilia reticulata) LC50 96 h: 15-18.9 mg/L static (Pimephales promelas) LC50 96 h: 22.1-22.8 mg/L static (Pimephales promelas) LC50 96 h: 4.06-5.75 mg/L static (Lepomis macrochirus) LC50 96 h: 4.2-4.8 mg/L flow-through (Lepomis macrochirus) LC50 96 h: 4.3-8.5 mg/L static (Oncorhynchus mykiss) LC50 96 h: 5.8-7.5 mg/L static (Pimephales promelas) LC50 96 h: 6.2-9.6 mg/L (Pimephales promelas) LC50 96 h: 8-12.5 mg/L static (Pimephales promelas) LC50 96 h: 9.9-20.1 mg/L semi-static (Brachydanio rerio) LC50 96 h: = 1.31 mg/L semi-static (Cyprinus carpio) LC50 96 h: = 4.2 mg/L (Oncorhynchus mykiss) LC50 96 h: = 4.5 mg/L (Lepomis macrochirus) LC50 96 h: = 4.62 mg/L flow-through (Oncorhynchus mykiss) LC50 96 h: = 7.97 mg/L flow-through (Brachydanio rerio)	EC50 = 0.46 mg/L 30 min EC50 = 0.72 mg/L 15 min EC50 = 1.19 mg/L 5 min	EC50 48 h: = 1.8 mg/L (Daphnia magna)
Acide sulfonique	EC50 96 h: = 29 mg/L (Pseudokirchneriella subcapitata)	LC50 96 h: 3.5 - 10 mg/L static (Brachydanio rerio) LC50 96 h: = 10.8 mg/L static (Oncorhynchus mykiss)		EC50 48 h: = 5.88 mg/L (Daphnia magna)
Nom Chimique		log Pow		
Sulfate sodique de lauryle		1.6		

13. CONSIDERATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination	Ce produit, tel que fourni, ne représente pas un déchet dangereux selon les règlements fédéraux (40 CFR 261). Ce produit pourrait devenir un déchet dangereux s'il est mélangé ou mis en contact avec un déchet dangereux, si des apports chimiques sont effectués à ce produit ou si le produit est traité ou altéré autrement. Consultez le règlement 40 CFR 261 pour vérifier si le produit altéré est un déchet dangereux. Consultez les règlements fédéraux, régionaux ou locaux pour des exigences supplémentaires
Emballages contaminés	Éliminer le produit conformément avec la réglementation locale en vigueur.
Codes de déchets dangereux de la Californie	561

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

<u>DOT</u>	Non réglementé
<u>TDG</u>	Non réglementé
<u>MEX</u>	Non réglementé

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Inventaires internationales

TSCA	Est conforme à (aux)
EINECS	Est conforme à (aux)
ELINCS	Est conforme à (aux)
ENCS	Indéterminé
Chine	Indéterminé
KECL	Indéterminé
PICCS	Indéterminé
AICS	Indéterminé

Légende

TSCA - États-Unis - Article 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

LIS/LES – liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

Réglementations fédérales des États-Unis

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit ne contient aucun produit chimique soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, partie 372.

SARA 311/312 Catégories de dangers

Risque aigu pour la santé	Oui
Risque chronique pour la santé	Non
Risque d'incendie	Non
Risque d'échappement soudain de la pression	Non
Danger de réaction	Non

Loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act)

Ce produit contient les substances suivantes qui sont répertoriées comme polluants selon le Clean Water Act (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42):

Nom Chimique	CWA - quantités à déclarer	CWA - polluants toxiques	CWA - polluants prioritaires	CWA - substances dangereuses
Acide sulfonique	1000 lb			X

CERCLA

Ce matériau, tel que proposé, contient une ou plusieurs substances répertoriées comme des substances dangereuses par le Comprehensive Environmental Response Compensation and Liability Act (CERCLA) (40 CFR 302)

Nom Chimique	Quantité de substances dangereuses à déclarer	Quantité de substances extrêmement dangereuses à déclarer	RQ
Acide sulfonique	1000 lb		RQ 1000 lb final RQ RQ 454 kg final RQ

Réglementations des Etats**Proposition 65 de la Californie**

Ce produit ne contient aucun produit chimique de la proposition 65.

Nom Chimique	No. CAS	Prop. 65 de la Californie
Amide		Carcinogen

Règlement d'état sur le droit à l'information aux États-Unis

Nom Chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie	Illinois	Rhode Island
Acide dodécylbenzènesulfonique	X	X	X		
Cocamide diéthanolamine				X	

Règlements internationaux

Nom Chimique	État cancérogène	Limites d'exposition
Glycérol		Mexico: TWA 10 mg/m ³

Canada

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger du règlement sur les produits contrôlés (RPC) et la fiche signalétique contient tous les renseignements requis par le RPC.

Classe de dangers du SIMDUT

Non contrôlé

16. AUTRES INFORMATIONS

Préparé par Bonne gestion des produits
23 British American Blvd.
Latham, NY 12110
1 800 572-6501

Date d'émission 29-janv.-2007
Date de révision 21-avr-2016
Note sur la révision Changement de nom.

Clause de non-responsabilité

Les renseignements fournis dans cette fiche signalétique sont exacts selon nos connaissances, nos renseignements et notre opinion à la date de sa publication. Les renseignements donnés sont conçus seulement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés seulement au produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, sauf si spécifié dans le texte.

Fin de la fiche technique santé-sécurité